



Contraintes et obligations d'alimentation électrique dans les établissements de santé

Objectifs pédagogiques

Etre capable

De recenser les divers textes applicables aux Ets de santé
De comprendre les principes d'analyse du risque électricité
De mettre en œuvre une méthode de continuité électricité
De concevoir le dossier d'aide à la gestion de crise
De répondre aux obligations de la HAS
Plan de maintenance électricité et secours
1 jour soit 7h00 de 9h00 à 17h00

Animation

Formateurs : ingénieurs et spécialistes en électricité HT et BT
Animation sur les expériences acquises
Support de formation individuel
Infographie
Présentation de schémas type de sécurisation plan électricité
Échange avec des ingénieurs techniciens et technologistes

PROGRAMME

Matinée

Présentation des textes réglementaires
La distribution électricité HT / BT
Le diagnostic continuité et sûreté d'alimentation électricité
Les plans de maintenance, les contrôles réglementaires
Les sources de secours

Après midi

La documentation électricité de l'Ingénieur
Solutions envisageables : Études de cas
Principes d'analyse du risque électricité
Les énergies renouvelables et la continuité électricité
Bilan de la journée

ORGANISATION DE LA FORMATION

Date retenue : Le Jeudi 11 Octobre 2012 de 09h00 à 17h00

Lieu : Salle de Formation (fléchée) au CH de Ste ANNE 1 rue CABANIS 75014 PARIS (Métro Glacière ligne 6)

Coût de la Formation : 400 € HT

Le déjeuner : Pris en charge par IHF (self de l'hôpital)

Date limite d'inscription :

Le 08 oct. 2012, soit par courrier, fax, ou mail : joindre la fiche d'inscription avec convention de stage

Par courrier : adresse siège social IHF 1 rue Cabanis Hôpital Ste ANNE 75674 Paris Cedex 14

Par fax : au 04 67 68 44 64 (à l'attention de Mr Daniel BRIAND)

Par mail : secretariat@ihf.fr

Adresse enregistrement facture ANFH ou autres :

François XAINTRAY Trésorier IHF 1, rue des Maraîchers 68 000 COLMAR

Une convocation, avec un plan d'accès sera envoyée à chaque stagiaire, ainsi qu'un mail de confirmation.

Une attestation de stage sera remise à chaque stagiaire à la fin de la journée de formation.

Emargement de chaque stagiaire assuré, le matin et l'après midi, pour confirmation de présence. (Envoi avec facture)

INSCRIPTION A RETOURNER PAR MAIL, COURRIER PAR FAX

Nom du stagiaire :

Prénom :

Etablissement :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Fax :

Portable :

Adresse E [M@il](mailto:secretariat@ihf.fr) :

Nom et signature du responsable de l'établissement :

Cachet de l'établissement :



Ingénieurs Hospitaliers de France 1 rue CABANIS 75674 PARIS CEDEX 14
N° de déclaration d'activités de Formation : 11 75 33 650 75 code NAF : 7715 n° Siret : 334 129814 000 37.

Contraintes et obligations D'alimentation électrique dans les établissements de santé

Paris , le 25 juin 2012 .

Affaire suivie par : Daniel BRIAND
Tél : 06 08 64 21 41
Fax : 04 67 68 44 64
Em@il : briand.d@institut-st-pierre.fr

Madame, Monsieur,

Les personnels des services techniques hospitaliers , ingénieurs, architectes, techniciens supérieurs ont en charge la continuité électricité de votre établissement.

La sûreté de fonctionnement des installations liées à l'électricité est une obligation désormais incontournable pour l'organisation de la prise en charge des patients.

Hôpitaux, cliniques, maisons de retraites, petits établissements de soins, sont tous concernés .

Ces derniers temps, le législateur a multiplié les textes réglementaires afin qu'aucun écueil ne survienne dans la chaîne de la distribution électricité, pour assurer la sécurité des malades et la continuité des soins.

L'association Ingénieurs Hospitaliers de France, organisme de Formations, soucieuse de cet objectif technique important, se mobilise pour organiser

Une journée de Formation sur les contraintes et obligations d'alimentation électricité en ets de Santé ,

le Jeudi 11 Octobre 2012

au CH de Sainte ANNE 1 rue Cabanis à Paris 14è (Métro glacière L6)

Vous trouverez ci-joint, le programme avec sa fiche d'inscription.
Pour toute information complémentaire, **Daniel BRIAND** est à votre écoute.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Le coordinateur des formations IHF
Vice Président
Daniel BRIAND

Le Président I H F
Jacques ROOS